

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

A N N E X E S

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2007

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels .

Objet social : Promotion du droit aux vacances et aux loisirs pour tous les enfants et tous les jeunes.

L'association Jeunesse au Plein Air est composée de 3 structures :

➔ le siège	(75008 PARIS 21 rue d'Artois)	(775 663 115 00043)
➔ l'établissement de Lavour "en dûmes"	(81500 LAVAUUR)	(775 663 115 00027)
➔ l'établissement de Lavour "en roudil"	(81500 LAVAUUR)	(775 663 115 00068)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COLLECTE

Département par département, les comptes "campagne" sont soldés au 31 décembre par une écriture de provision pour bourses à verser lorsqu'ils présentent un excédent et par une subvention à recevoir du comité lorsqu'ils présentent un déficit. Par conséquent, les comptes "campagne" dégagent un résultat nul. Depuis l'exercice 2006, le dossier collecte intègre la totalité des charges et produits liés à la campagne.

SECTION D'INVESTISSEMENT DES ETABLISSEMENTS

Afin de permettre à notre établissement de Lavour de justifier de l'intégralité de son patrimoine, La JPA a mis en application au 1^{er} janvier 2005 le décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, financière et comptable des établissements sociaux et médicaux- sociaux. Par conséquent, l'ensemble des comptes « hauts de bilan » de l'établissement (immobilisations incorporelles et corporelles, amortissements, dépôts et cautionnements, fonds et subventions d'investissement et emprunt) jusqu'à présent comptabilisé au siège a été transféré dans la comptabilité de l'établissement. Les établissements de Viazac et de Bordeaux st Clair, ont été définitivement transférés au cours de cet exercice.

AFFECTATIONS DES RESULTATS ET REPORT A NOUVEAU DES ETABLISSEMENTS

Conformément à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social, le résultat de l'exercice des établissements peut être affecté en totalité ou partiellement au résultat des exercices ultérieurs. Le compte Report à Nouveau enregistre ces résultats en instance d'affectation.

PROVISIONS REGLEMENTEES DES ETABLISSEMENTS

Conformément à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social, les plus ou moins values sur cession des immobilisations sont neutralisées par un compte provision réglementée.

CONGES PAYES DES ETABLISSEMENTS

Mise en place en application de la provision des congés payés.

L'article 312.1 du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) impose aux associations la constatation de la dette pour congés à payer en fin d'exercice. Par contre, le Code de l'action sociale et des familles dont relève la gestion de nos établissements interdit quant à lui la prise en compte de la charge correspondante pour la fixation des tarifs des établissements médico-sociaux.

Face à cette contradiction, la JPA, par décision du Conseil d'administration, avait décidé jusqu'à fin 2006 de ne pas procéder à cette constatation.

L'avis n° 2007-05 du 04/05/2007 du Conseil National de la Comptabilité, confirmé par une circulaire du ministère des finances, ayant réaffirmé cette obligation et déterminé des dispositions transitoires, la JPA l'a donc mise en application :

- à l'ouverture de l'exercice 2007, constat comptable de la dette pour congés à payer au 31/12/2006 en diminution des fonds propres ;
- lors de l'établissement du compte de résultat 2007, constat de la variation annuelle

Il convient de préciser que ces deux constatations sont inopposables aux tiers financeurs.

En conséquence, il a été procédé aux écritures comptables figurant comme suit au bilan pour les établissements de LAVAUUR :

Etablissement	Actif	Passif
« En Roudil »		
Compte 1068 – Autres réserves	242 942,35	
Compte 114.2 – Dépenses refusées par l'autorité de tarification		241 649,70
Compte 116.2 – Dépenses pour congés payés		1 292,65
« En Dûmes »		
Compte 1068 – Autres réserves	365 558,28	
Compte 114.2 – Dépenses refusées par l'autorité de tarification		355 282,09
Compte 116.2 – Dépenses pour congés payés		10 276,19

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS DES ETABLISSEMENTS

A la demande des tutelles les dotations aux amortissements de certains biens sont calculées sur le remboursement du capital des emprunts qui ont servis à financer ces biens. Les intérêts courus des emprunts ne sont pas provisionnés à la clôture.

RECLASSEMENT DES ACTIFS

Répondant aux obligations comptables rappelées par l'avis n° 2007-05 du 04/05/2007 émis par le Conseil National de la Comptabilité, la JPA a procédé en 2007 au reclassement de ses actifs selon la méthode de comptabilisation par composants et durées d'utilisation.

Ce reclassement a concerné uniquement les établissements de Lavaur. S'agissant du siège et des établissements de Viazac et Bordeaux Saint Clair, les valeurs faibles restant à amortir ou les décompositions comptables déjà effectives n'ont pas entraînés de modifications. Ces décisions ont été prises en accord avec le Commissaire aux Comptes.

Il a été procédé au reclassement simplifié et selon la méthode prospective qui n'a impliqué qu'un recalcul des amortissements à compter du 1er janvier 2007.

Les comptes d'immobilisations décomposés ont ainsi été arrêtés :

Compte	Libellé	Durée d'amortissement
21150	Terrains aménagés	
21311	Bâtiments / gros œuvre	50 ans
21312	Façades / étanchéité	40 ans
21351	Installations générales techniques	25 ans
21352	Autres agencements	15 ans

Pour les immobilisations nécessitant un reclassement par prorata, faute d'information historique permettant de connaître précisément les valeurs de chaque composant, les pourcentages suivants ont été retenus :

Compte	Libellé	Pourcentage
21150	Terrains aménagés	10%
21311	Bâtiments / gros œuvre	76,5%
21312	Façades / étanchéité	4,5%
21351	Installations générales techniques	4,5%
21352	Autres agencements	4,5%

S'agissant du calcul des amortissements des immobilisations retraitées la JPA a été confrontée à deux cas de figure prévus par la réglementation comptable :

- L'amortissement budgétaire autorisé par les tiers financeurs est inférieur à l'amortissement comptable : constatation d'un « amortissement comptable excédentaire différé » non opposable aux tiers financeurs.
- L'amortissement budgétaire autorisé est supérieur à l'amortissement comptable : constatation d'un « amortissement comptable dérogatoire ».

Pour les établissements de Lavaur, les conséquences de ces reclassements en termes d'amortissements pour l'exercice 2007 figurent dans les deux tableaux ci-après :

« En Dûmes » immobilisations retraitées	Financier	Amortissement comptable	Amortissement budgétaire	Amortissement comptable excédentaire différé	Amortissement dérogatoire
Immob. 1970 (FAM) 40 %	Conseil Général	29 559,69	3 772,61	25 787,08	-
Immob. 1970 (FOT) 20 %	Conseil Général	14 779,84	1 886,31	12 893,53	-
Immob. 1970 (MAS) 40 %	DDASS	29 559,69	3 772,61	25 787,08	-
Piscine (FOT) 1/3	Conseil Général	14 665,10	5 333,10	9 332,00	-
Piscine (MAS) 2/3	DDASS	29 330,21	10 666,20	18 664,01	-
FAM 1994	Conseil Général	70 602,52	139 275,27	-	68 672,75
FOT 1997	Conseil Général	5 016,14	-	5 016,14	-
MAS 1999	DDASS	133 763,85	102 668,38	31 095,47	-
FOT 2004	Conseil Général	52 122,31	57 458,55	-	5 336,26
Total		379 399,35	324 833,03	128 575,31	74 009,01

« En Roudil » Immobilisations retraitées	Financier	Amortissement comptable	Amortissement budgétaire	Amortissement comptable excédentaire différé
CAT 1999	DDASS	44 793,00	36 542,19	8 250,81
Foyer 2003	Conseil Général	78 500,63	23 945,16	54 555,47
Foyer 2004	Conseil Général	34 555,97	21 123,95	13 432,02
SASE 2005	Conseil Général	54 150,25	41 237,58	12 912,67
Total		211 999,85	122 848,88	89 150,97

ANNEXE DU SIEGE

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Dimin./Transf.	Fin
Logiciels informatiques	51 766.40	20 248.28	9 880.65	62 134.03
Concessions & brevets	1 333.93			1 333.93
Terrains	23 485.31			23 485.31
Aménagements terrains & forêts	20 691.46			20 691.46
Constructions et agencements	2 257 759.08	4 878.48		2 262 637.56
Matériel d'activité	290 508.29	7 026.29	163 510.79	134 023.79
Autres immobilisations corporelles	614 254.95	39 406.67	355 778.90	297 882.72
Immobilisations en cours	4 210.49		4 210.49	0.00
TOTAL	3 264 009.91	71 559.72	533 380.83	2 802 188.80

Acquisitions & cessions/transfert

	acquisitions	dimin./transfert
Logiciels informatiques :		
Siège	20 248.28	
Viazac		8 721.71
Bordeaux st Clair		1 158.94
Constructions et agencements :		
Siège	4 878.48	
Matériel d'activité :		
Siège	7 026.29	
Viazac		148 610.05
Bordeaux st Clair		14 900.74
Autres immobilisations corporelles :		
Siège	39 406.67	8 570.68
Viazac		221 007.70
Bordeaux st Clair		126 200.52
En cours :		
Bordeaux st Clair		4 210.49
	71 559.72	533 380.83

Concernant les établissements de Viazac et Bordeaux st Clair , les transferts correspondent à la reprise du matériel par l'ALGEI pour Viazac et l'IDFHI pour Bordeaux st Clair.

AMORTISSEMENTS

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

TITRES IMMOBILISES

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Dimin./Transfert	Fin
Parts BMF Bordeaux st Clair	394.54		394.54	
TOTAL	394.54		394.54	

PRETS D'HONNEUR

ASSOCIATION	Durée	Début	Remboursement	Pertes	Fin	Dont contentieux
F.O.L 82	7	9 171.43			9 171.43	9 171.43
FRANCAS 19	5	4 573.47			4 573.47	4 573.47
P.E.P 82 Ctre Aneran Camors	5	15 999.99			15 999.99	15 999.99
UCOL 38 Ctre Charles Marchisio	4	10 671.43	10 061.64		609.79	609.79
J.P.A. 31 (P.H.C.)	1	57 086.55			57 086.55	57 086.55
TOTAL		97 502.87	10 061.64		87 441.23	87 441.23

Autres prêts :

Habitat social pact. 81 : 16 083.38 €

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Dimin./Transfert	Fin
Bordeaux st Clair	1554.98		1554.98	
TOTAL	1554.98		1554.98	

STOCKS

Depuis cette année le guide est réactualisé dans son intégralité et de ce fait aucun stock n'a été constitué.

AUTRES USAGERS

Solde des clients à la clôture : **65 647.94 €**

Une provision pour dépréciation de créances clients de 4 102.45 € reste constituée à la clôture de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR

Fondation de France	7 000.00
ANRT – Cambon et Saada – oct/déc.2007	7 317.54
Université Tours	2 002.54
Ministère Jeunesse et Sports	70 000.00
U.R Midi-Pyrénées	5 000.00
	<hr/>
	91 320.08 €

COMPTES COURANTS **847 847.97 €**

Ce compte enregistre les dettes des comités, des associations confédérées et du personnel vis-à-vis de La JPA nationale ainsi que les remboursements de frais dus par La JPA nationale à ces mêmes entités.

Suite au transfert définitif de nos établissements de Viazac et de Bordeaux st Clair en l'année 2007, nous y avons inscrit les montant dus par leurs repreneurs (ALGEI pour Viazac et l'IDEFHI pour Bordeaux st Clair). Ces deux nouveaux comptes courants ont donc enregistré au cours de cette année les sommes dues pour les transferts des biens ainsi que les loyers annuels.

Ils s'élèvent donc a :

- 370 000 € pour l'ALGEI
- 450 144 € pour l'IDEFHI

AUTRES CREANCES

Ces créances sont principalement constituées par :

Crédit de TVA	26 704.69
CASDEN BP participation 2007	15 000.00
Solidarité Laïque participation 2007	2 500.00
Alizée production insertion publicité	1 937.52
CONGRES prestations 4 ^{ème} trimestre 2007	832.73
	<hr/>
	47 985.63 €

VALEURS MOBILILIERES DE PLACEMENT

BRED 1 moneden	16 663.25
	<hr/>
	16 663.25 €

DISPONIBILITES

BRED siège	2 468 300.17
BRED guide	22 648.53
Banques Populaires régionales	1 534.07
Intérêts courus	155 454.91
Caisse	30.49
	<hr/>
	2 647 968.17 €

DISPONIBILITES ET PLACEMENTS FINANCIERS

Une mutualisation des disponibilités du siège national, des 10 comptes régionaux, des 2 établissements et de la collecte a été mise en place auprès de la CASDEN B.P. Un "compte de placement centralisateur" miroir regroupe la trésorerie mutualisée. Les plus values sont réparties par la CASDEN-BP au prorata des avoirs moyens des comptes mutualisés.

Les placements sont effectués en cours d'année dans le cadre de fonds communs de placements monétaires assurant la garantie du capital placé et ne présentant donc aucun risque pour la Jeunesse au Plein Air :

- Natexis Trésorerie Plus et Natexis Trésorerie Performance pour des placements de durée annuelle pouvant cependant faire l'objet de cession en cours de placements ;
- Fructi-court pour des placements journaliers permettant de gérer toute la trésorerie disponible.

COMPTE DE REGULARISATION D'ACTIF

Charges constatées d'avance : **17 460.40 €**

P A S S I F

FONDS PROPRES

POSTES	Début	Affectation	Transfert	Fin
Fonds associatif du Siège	4 377 023.14	-107 907.82		4 269 115.32
Valeur du patrimoine intégré Viazac	64 254.41			64 254.41
Libéralités ayant le caractère d'apport Bordeaux st Clair	28 622.84			28 622.84
Libéralités ayant le caractère d'apport Viazac	152.45			152.45
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	4 470 052.84	-107 907.82	0.00	4 362 145.02
Fonds associatifs avec droit de reprise Bordeaux st Clair	119 410.90			119 410.90
Fonds associatifs avec droit de reprise Viazac	184 321.73			184 321.73
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	303 732.63	0.00	0.00	303 732.63
Fonds de réserve Bordeaux st Clair	31 833.25		31 833.25	0.00
<i>Réserve de trésorerie Bordeaux st Clair (provenance dossier 30)</i>		69 483.91	69 483.91	0.00
<i>Réserve de trésorerie Viazac (provenance dossier 20)</i>		26 644.91	26 644.91	0.00
RESERVE	31 833.25	96 128.82	127 962.07	0.00

L'affectation au fonds associatif d'un montant de 107 907.82 € correspond au résultat 2006 du siège.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Financeurs	Subventions brutes				Q-P virée au résultat			Net
	Début	Nouv.	Repr./Transf	Fin	Début	Repr./Transf	Fin	Fin
CG 76 - Bordeaux st Clair	61 765.70		61 765.70		31 426.17	31 426.17		
TOTAL	61 765.70		61 765.70		31 426.17	31 426.17		

Ce poste disparaît avec le transfert à l'IDEFHI.

PROVISIONS REGLEMENTEES

POSTES	Début	Transfert +	cess.d'immo		Transfert -	Fin
			.+ value	.- value		
<i>Réserves trésorerie Viazac</i> <i>(en provenance du dossier 20)</i>		30 347.98			30 347.97	
RESERVES REGLEMENTEES		30 347.98			30 347.97	
Autres fonds réglementés Bordeaux st clair	13 515.33				13 515.33	
Autres fonds réglementés Viazac	20 013.11					20 013.11
AUTRES FONDS REGLEMENTES	33 528.44				13 515.33	20 013.11
TOTAL FONDS REGLEMENTES	33 528.44	30 347.98			43 863.30	20 013.11

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

POSTES	Début	dot.ou transf.	Rep.ou transf.	Fin
Provision pour risque	13 800.00			13 800.00
Provision pour litiges		230 000.00		230 000.00
Provisions pour créances douteuses	3 516.45	586.00		4 102.45
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	17 316.45	230 586.00		247 902.45
Provisions CRIDOC	11 000.00		11 000.00	
Provisions autres charges	21 985.20		21 985.20	
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	32 985.20		32 985.20	
TOTAL	50 301.65	230 586.00	32 985.20	247 902.45

FONDS DEBIES SUR SUBVENTIONS ET DONATIONS

POSTES	Début	Dot./transf.	Rep./transf.	Fin
Suivi comité handicap	12 899.00		1 028.42	11 870.58
Formation CDVA	7 966.00	18 165.00	7 966.00	18 165.00
TOTAL FONDS DEBIES SUR SUBVENTIONS	20 865.00	18 165.00	8 994.42	30 035.58
Missions à réaliser - écoles du 20ème	4 434.15		2 686.00	1 748.15
TOTAL FONDS DEBIES SUR DONATIONS	4 434.15	0.00	2 686.00	1 748.15
TOTAL FONDS DEBIES	25 299.15	18 165.00	11 680.42	31 783.73

En ce qui concerne les fonds dédiés sur subventions, pour l'ensemble des différents secteurs analytiques, les reprises et les dotations sont effectuées en fonction de l'achèvement ou de la continuité des actions sur 2008.

Les aides aux projets de solidarité sont désormais inscrites dans le bilan de la campagne de solidarité.

DETTES D'EXPLOITATION

FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Fournisseurs prestations	42 213.68
Fournisseurs immobilisations	118 073.94
Fournisseurs factures non parvenues	9 000.00
	<hr/>
	169 287.62 €

DETTES SOCIALES & FISCALES

Provisions congés payés et charges	8 026.56
Charges sociales	169 515.35
Charges fiscales	26 802.47
	<hr/>
	204 344.38 €

COMPTES COURANTS 38 784.06 €

Ce compte enregistre les dettes des comités, des associations confédérées et du personnel vis-à-vis de la JPA nationale ainsi que les remboursements de frais dus par la JPA nationale à ces mêmes entités

AUTRES DETTES

Charges à payer	8 194.95
Virements à affecter	122 237.04
	<hr/>
	130 431.99 €

COMPTE DE REGULARISATION DE PASSIF

Produits constatés d'avance : 306.04 €

EFFECTIF DU SIÈGE

PERSONNEL	Effectif à la clôture		Equivalent temps plein	
	2007	2006	2007	2006
Cadres	0	0	0	0
Employés	10	10	9.4	9.4
Mis à disposition	3	3	3	3
Détachés	15	15	14.8	14.8
TOTAL	28	28	27.2	27.2

REMUNERATION DES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS

Le montant brut des rémunérations et indemnités, versées aux trois principaux cadres dirigeants bénévoles et salariés (président, trésorier, secrétaire général) s'élèvent globalement pour l'exercice 2007 à la somme de 18 923 euros.

ANNEXE DE LA COLLECTE 2007

La mise en œuvre de la campagne de solidarité JPA est déléguée aux Comités Départementaux et les comptes de la collecte sont enregistrés directement par La JPA Nationale. Les charges et produits liés à la collecte ainsi qu'aux projets régionaux, qui jusqu'en 2005 étaient traités dans une section analytique du siège sont désormais intégrés au dossier comptable " campagne de solidarité ".

Les comptes de la collecte "campagne de solidarité" ont été établis à partir des relevés bancaires des comptes "campagne de solidarité" ouverts dans chaque département et au siège et des pièces justificatives reçues. Ces documents sont envoyés chaque mois par les Comités Départementaux, pour enregistrement, au service comptable du siège national.

La totalité des pièces justificatives de certains départements n'a pas pu être récupérée entièrement par le service comptable du siège, leurs comptes ont été cependant intégrés dans les comptes de la collecte et ont fait l'objet de relances afin que les justificatifs soient produits dans les plus brefs délais après la clôture de l'exercice :

- ✦ En 2007, 27 départements restent à fournir les justificatifs dépenses des années antérieures : Ain(01), Bouches-du-Rhône (13), Cantal (15), Charente-Maritime (17), Cher (19), Haute-Corse (2B), Côtes-d'Armor (22), Gard (30), Ile-et-Vilaine (35), Indre-et-Loire (37), Landes (40), Loire-Atlantique (44), Lot (46), Haute-Marne (52), Morbihan (56), Oise (60), Hautes-Pyrénées (65), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Somme (80), Vaucluse (84), Vendée (85), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Val-d'Oise (95), Guadeloupe (971).
- ✦ En 2006, 10 départements étaient concernés : Aube (10), Charente (16), Charente Maritime (17), Côtes d'Armor (22), Landes (40), Haute-Savoie (74), Vaucluse (84), Vendée (85), Essonne (91), Val d'Oise (95).

Les pièces justificatives et relevés bancaires des comptes "campagne de solidarité" de certains départements n'ont pas pu être récupérés ou leur compte bancaire "campagne" n'a pas été ouvert ou a été fermé au cours de l'exercice. Les comptes de ces départements n'ont pas été intégrés dans la collecte :

- ✦ En 2007, les mêmes départements sont concernés.
- ✦ En 2006 les collectes de 3 sur 101 départements sont concernées : Corse du Sud (2A), Marne (51), Guyane (973),

La collecte JPA n'a pas été réalisée dans certains départements :

- ✦ En 2007, 15 départements sur 101 sont concernés : Alpes-Hautes-Provence (04), Ardèche (07), Charentes (16), Corse-du-Sud (2A), Côte-d'Or (22), Eure (27), Loire-Atlantique (44), Marne (51), Meuse (55), Orne (61), Sarthe (72), Vaucluse (84), Val-d'Oise (95), Guyane (973) et Réunion (974).
- ✦ En 2006, 12 départements sur 101 sont concernés : Alpes de Haute-Provence (04), Ardèche (07), Corse du sud (2A), Côtes d'Armor (22), Eure (27) Loire Atlantique (44), Marne (51), Orne (61), Sarthe (72), Vaucluse (84), Guyane (973), Réunion (974)

Nous remercions les Comités Départementaux qui font l'effort de s'inscrire dans la démarche initiée par le siège pour répondre à l'exigence de transparence souhaitée par le Comité de la charte.

A C T I F

COMPTES COURANTS

23 573,81 € Au débit, ces comptes enregistrent les dépenses refusées sur le compte campagne ou non justifiées à la clôture. Au crédit, ils enregistrent des recettes en attente de justificatifs.

AUTRES CREANCES

213 885, 63 € constitués essentiellement par :

- ✦ la quote-part de 25% prélevée sur l'ensemble des comptes campagne pour les comités ayant fait la campagne en 2007
- ✦ Les subventions à recevoir des Comités Départementaux : département par département, les collectes présentant un déficit (départements ayant enregistré plus de charges que de produits) sont équilibrées par une subvention à recevoir.
- ✦ Les plus values 2007, liées à la trésorerie disponible de l'ensemble des comptes campagne.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

71 122,33 € concernent principalement des charges de la campagne 2008 (conception, impression et envoi du matériel), payées sur l'exercice.

P A S S I F

FONDS DEDIES

Département par département, les collectes présentant un excédent sont équilibrées par une dotation aux fonds dédiés pour bourses à verser.

92 552,88 € ont été dotés pour des bourses à verser, et 104 343,35 € ont été repris sur les fonds dédiés constitués les années passées.

En ce qui concerne les projets régionaux, la dotation s'élève à 51 740,23 €. Le financement des projets 2006 a fait l'objet d'une reprise de 17 500,00 €.

A la clôture de l'exercice, il reste 389 075,90 € de fonds dédiés pour bourses à verser, et 98 691,08 € pour les projets régionaux.

Fonds dédiés sur subventions et donations :

POSTES	Début	Dotations	Reprises	Fin
Aides aux projets (de solidarité) régionaux	64 450,85	51 740,23	17 500,00	98 691,08
Aides aux bourses départementales	400 866,37	92 552,88	104 343,35	389 075,90
TOTAL FONDS DEDIES	465 317,22	144 293,11	121 843,35	487 766,98

AUTRES DETTES

Charges à payer :

153 902,51 € constitués essentiellement par la quote-part de 25% prélevée sur l'ensemble des comités ayant fait la campagne en 2007, des bourses d'aide au départ en vacances ou à la formation d'animateurs, des projets régionaux concernant l'exercice clos mais versées en début d'exercice suivant.

P R O D U I T S

LES PRODUITS CONCERNENT MAJORITAIREMENT :

	2007	2006
1- Collecte + subventions spécifiques campagne	454 711	476 406
2 -Dons individuels	87 350	84 202
3 - Aides du comité et autres subventions	105 374	81 555
4 - Aides aux projets (aides au premier départ)	63 298	15 552
5 - Produits financiers	20 798	14 507
6 - Produits sur exercices antérieurs + collec.ex.antér.	18 854	20 199

C H A R G E S

LES PRINCIPALES CHARGES SONT COMPOSÉES DE :

	2007	2006
Bourses versées sur l'exercice	395 929	357 701
Bourses versées sur l'exercice mais concernant N-1	134 579	41 789
Aides aux projets	22 121	54 138
Quote-part nationale reversée au siège par CD	128 500	138 965
Achats matériel promotion campagne	1 960	4 634
Charges de gestion de campagne des départements	65 180	46 844
Charges sur exercices antérieurs	11 767	16 995

Depuis l'exercice 2006, un compte bancaire a été ouvert par le siège, son utilisation est strictement réservée à la campagne de solidarité. Il permet le paiement des charges liées au matériel de la campagne (conception, fabrication, expédition, ...), le règlement des projets régionaux est également effectué sur ce compte.

Il sera principalement approvisionné par le versement de la quote-part « campagne de solidarité » de chaque comité.

FRAIS D'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Libellé	2007	2006
Achat autres matériel		577
Publicité	1842	
Cotisations	1575	1 575
Documentation - ouvrages		9
Autres rémunérations d'intermédiaires	211	459
Conception et impression	72 945	75 468
Routage messagerie	19 611	18 327
Voyages et déplacements	2 566	3 336
Missions hébergement & restauration	512	537
Affranchissements		1 463
Autres frais & commissions		2
Charges sur exercices antérieurs	709	625
TOTAL	99 971	102 378

ANNEXE DE LAVAU « en Dûmes »

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

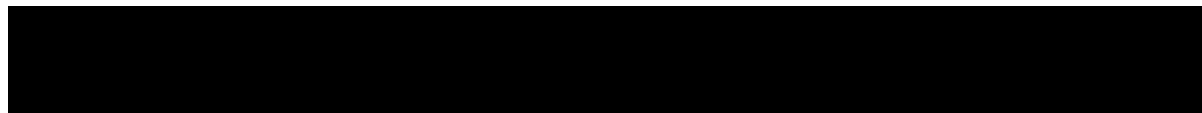
VALEURS BRUTES	DEBUT	Acquis/Transf	Diminution	Fin
Logiciels informatiques	4 938,38			4 938,38
Terrains	4 312,50			4 312,50
Constructions & agencements	11 426 167,70	88 747,06		11 514 914,76
Matériel d'activité	1 390 971,89	93 076,77	2 866,34	1 481 182,32
Autres immobilisations corporelles	970 642,74	141 076,01	89 344,86	1 022 373,89
TOTAL	13 797 033,21	322 899,84	92 211,20	14 027 721,85

Les immobilisations du SAIS sont mutées à En Roudil

AMORTISSEMENTS

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

TITRES IMMOBILISES



DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
Souscription au FMG/emprunts Lavour Dûmes	31 385.35			31 385.35
TOTAL	31 385.35	0.00	0.00	31 385.35

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

POSTES	2007	2006
Usagers et organismes payeurs	1 233 416.56	981 309.01
Autres créances	22 067.74	53 116.66

Usagers & organismes payeurs : représente les frais de séjours à recouvrer à la clôture

Autres créances : personnel (614.63 €), remboursement de Promo Faf (12 803.58 € + 1 522.90 € + 210.45 €), débiteurs divers (2 937.19 €), créance établissement JPA B.S.C (3 978.99 €).

DISPONIBILITES

POSTES	2007	2006
Banque	835 208.58	361 213.34
Caisse	594.89	396.24
TOTAL	835 803.47	361 609.58

P A S S I F

FONDS PROPRES

POSTES	DEBUT	ACQUIS/ TRANSF	DIMINUTION	FIN
Fonds d'investissement Lavaur Dûmes Libéralités à caractère d'apport Dûmes	1 642 842,39			1 642 842,39
FONDS ASSOC SANS DROIT DE REPRISE	1 642 842,39			1 642 842,39
FONDS ASSOC AVEC DROIT DE REPRISE	36 443,07			36 443,07
FONDS DE RESERVE LAVAUUR DUMES (dont réserve de trésorerie 55 348.86 €)	1 235 632,22	37 621,41	365 558,28	907 695,35
TOTAL	2 859 568,82	37 621,41	365 558,28	2 586 980,81

La diminution des fonds propres provient des congés payés inscrits au compte 1142 et non opposables aux financeurs.

REPORT A NOUVEAU & RESULTATS

Sections	Analyse résultat N				Affectation N-1			Affectation en N de N-2		
	Résultat N (d'après C/R)	Amortiss. Comptables différés	Reprise Résultat N-2	Résultat N pour tutelles	Résultat N-1 (pour tutelle)	R.A.N. (en instance d'affect.)	Réserves JPA Siège	Résultat N-2 restant à affecter (pour tutelle)	Résultat N	Réserves JPA Siège
FAM HEBERG	6 537.55	30 946.84	- 29 229.61	8 254.78	- 37 072.20	- 37 072.20		- 81 608.82	- 15 081.44	
FAM SOINS	- 98 181.52			- 98 181.52	- 105 117.60	- 105 117.60		66 527.38		
FOT	- 7 177.72	30 385.45		23 207.73	127 607.82	127 607.82				
MAS	- 243 509.73	67 243.02	- 43 279.61	- 219 546.32	14 921.53	14 921.53		- 43 279.61	- 43 279.61	
TOTAL	- 342 331.42	128 575.31	- 72 509.22	- 286 265.33	339.55	339.55		- 58 361.05	- 58 361.05	

Le résultat N-2 du FAM SOINS est repris par le FAM HEBERG.

Le résultat 2004 (solde) du FAM est repris en 2007 pour 14 148.17 €

Le reclassement des immobilisations selon l'avis 2007-05 alimente le compte 1202 amortissements comptables différés.

PROVISIONS REGLEMENTEES

	DEBUT	ACQUIS/ TRANSF	DIMINUTION	FIN
Autres fonds règlementés (diff/réal. D'actif)	50 603,19	10 500,00		61 103,19
Amortissements dérogatoires		74 009,01		74 009,01
Réserve de trésorerie	105 470,76			105 470,76
TOTAL	156 073,95	84 509,01	0,00	240 582,96

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées (différence /réalis.d'actif).

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sections	Début	Dotations	Reprises	Fin	Retraite	C.E.T.	Travaux
FAM HEBERG		22 251.48		22 251.48		22 251.48	
FAM SOINS							
FOT	144 267.17	63 904.18	87 227.20	120 944.15	107 039.97	13 904.18	
MAS	97 382.42	13 623.74	53 982.88	57 023.28	43 399.54	13 623.74	
Provisions pour risques	241 649.59	99 779.40	141 210.08	200 218.91	150 439.51	49 779.40	
FAM HEBERG							
FAM SOINS							
FOT							
MAS	15 505.61		15 505.61				
Provisions pour charges	15 505.61		15 505.61				
TOTAL	257 155.20	99 779.40	156 715.69	200 218.91	150 439.51	49 779.40	

Retraite : Provision partielle pour engagement de départ à la retraite en fonction du niveau d'acceptabilité par la tutelle. Les droits acquis évalués jusqu'en 2012 à 641 898,00 € sont supérieurs à la provision.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

EMPRUNT			CAPITAL RESTANT DU				
PRETEUR	DUREE	CAPITAL	DEBUT EXERCICE	REMBOURS-MENT	FIN EXERCICE	A - 1 an	A + 1 an
BMF 93 571019580	15	45 734,71	9 277,02	4 744,21	4 532,81	4 532,81	0,00
BMF 94 570023460	15	49 241,03	15 015,51	4 677,37	10 338,14	4 859,69	5 478,45
BMF 93 570019590	15	103 207,98	20 936,40	10 706,79	10 229,61	10 229,61	0,00
BMF 04 570075340	20	300 000,00	280 735,11	10 309,40	270 425,71	10 788,78	259 636,93
BMF 03 570070510	20	1 311 061,00	1 181 815,39	47 149,16	1 134 666,23	49 341,60	1 085 324,63
BPTA 1994/99	20	2 111 408,25	1 243 334,31	127 471,87	1 115 862,44	135 064,96	980 797,48
CDC 1998	25	2 256 245,46	1 827 444,97	67 692,17	1 759 752,80	71 415,24	1 688 337,56
BMF 99 570037690	15	510 704,21	290 213,53	36 799,88	253 413,65	38 253,37	215 160,28
CRAM 1999	20	236 068,07	141 640,80	11 803,40	129 837,40	11 803,40	118 034,00
TOTAL		6 923 670,71	5 010 413,04	321 354,25	4 689 058,79	336 289,46	4 352 769,33

DETTES D'EXPLOITATION

POSTES	2007	2006
Fournisseurs et comptes rattachés	208 387,30	291 255,22
Dettes fiscales et sociales	517 236,58	453 075,64
Autres dettes	140 578,33	100 440,25

Fournisseurs : 205 882.90 €, Factures non parvenues = 2 504.40 €

Autres dettes : fonds déposés par les pensionnaires (13 169.83 €), contribution des handicapés à leur hébergement à reverser au Conseil Général (92 309.68 €), créiteurs divers (35 098.82 €).

PERSONNEL

	EFFECTIF À LA CLÔTURE		EQUIVALENT TEMPS PLEIN	
	2007	2006	2007	2006
Cadres	10.00	11.00	8.00	7.80
Employés	200.00	197.00	139.02	138.20
Emplois aidés (Emploi jeunes, CES...)	5.00	5.00	5.00	5.00
Mis à disposition				
TOTAL	215.00	213.00	152.02	151.00

ANNEXE DE LAVAUUR

« e n R O U D I L »

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
Logiciels informatiques				0,00
Concessions & brevets				0,00
Terrain				0,00
Aménagements terrains & forêts	230 188,22			230 188,22
Constructions & agencements	3 525 377,65	173 787,77		3 699 165,42
Matériel d'activité	624 411,78	11 037,62		635 449,40
Autres immobilisations corporelles	1 356 570,80	70 063,09	49 851,58	1 376 782,31
Immobilisations en cours				0,00
TOTAL	5 736 548,45	254 888,48	49 851,58	5 941 585,35

N.B. >> Le SAIS est intégré au 31/12/2006.

AMORTISSEMENTS

VALEURS BRUTES	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
Logiciels informatiques				0,00
Concessions & brevets				0,00
Aménagements terrains & forêts				0,00
Constructions & agencements	626 061,66	238 450,11		864 511,77
Matériel d'activité	439 359,26	38 855,86		478 215,12
Autres immobilisations corporelles	1 057 952,48	80 808,62	47 420,79	1 091 340,31
Immobilisations en cours				0,00
TOTAL	2 123 373,40	358 114,59	47 420,79	2 434 067,20

TITRES IMMOBILISES

	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
Parts BMF/emprunt Lavaur Roudil	17 113,52			17 113,52
				0,00
TOTAL	17 113,52	0,00	0,00	17 113,52

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Créances vis à vis des tutelles	41 395.13			41 395.13
Dépôts et cautionnements	58 950.96			58 950.96

Créances vis à vis des tutelles : 41 395.13 € ; Différence entre la facturation sur le prix de journée à la D.A.S.S. en 1985 et le règlement effectué sur la base de la dotation globale (adoptée au 1/01/1986).

Caution logement de fonction : 872.01 €, caution machine à affranchir : 335.39 €, caution sur prêts SASE et Foyer : 57 743.56 €

STOCKS

ATELIERS	31.12.07	PROVISIONS	31.12.07 (NET)	31.12.06
Maroquinerie	50 910.35	2 533.36	48 376.99	53 314.10
Couture	28 435.54	6 670.41	21 765.13	22 294.88
Menuiserie				
Cafeteria	7 415.00		7 415.00	5 933.10
TOTAL	86 760.89	9 203.77	77 557.12	81 542.08

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

POSTES	31.12.07	31.12.06
Usagers et organismes payeurs	569 994.80	427 596.12
Autres usagers	103 197.59	124 016.66
Autres créances	201 912.97	108 606.97

Usagers & organismes payeurs : frais de séjours à recouvrer

Autres usagers : factures dues par les clients des ateliers commerciaux

Autres créances : autres débiteurs (198 365.68 €), TVA (183.06 €), Unifaf (2727 €), caisses vrp (373.00 + 264.23)

DISPONIBILITES

POSTES	31.12.07	31.12.06
Banques	790 994.20	471 445.14
Caisses	2 875.90	3 399.60
TOTAL	793 870.10	474 844.74

P A S S I F

FONDS PROPRES

POSTES	DEBUT	ACQUIS/ TRANSF	DIMINUTION	FIN
Fonds d'investissement Lavaur Roudil	11 512,64			11 512,64
Libéralités à caractère d'apport Roudil	762,25			762,25
FONDS ASSOC SANS DROIT DE REPRISE	12 274,89			12 274,89
				0,00
FONDS ASSOC AVEC DROIT DE REPRISE				0,00
				0,00
FONDS DE RESERVE LAVAUROUDIL	1 104 093,80	199 961,20	242 942,35	1 061 112,65
(dont réserve de trésorerie 28 746,24 €)				
TOTAL	1 116 368,69	199 961,20	242 942,35	1 073 387,54

La diminution des fonds propres provient des congés payés inscrits au compte 1142 et non opposables aux financeurs.

REPORT A NOUVEAU & RESULTATS

Sections	Analyse résultat N				Affectation N-1			Affectation en N de N-2		
	Résultat N (d'aprèsC/R)	Amortiss. Comptables différés	Reprise Résultat N-2	Résultat N pour Tutelles	Résultat N-1 (pour tutelle)	R.A.N. (en instance d'affect.)	Réserves JPA Siège	Résultat N-2 restant à affecter (pour tutelle)	Résultat N	Réserves JPA Siège
CAT	- 3 615,96	8 250,81	- 4 116,00	518,85	- 40 443,17	11 693,45		48 020,62	- 4 116,00	
FOYER	51 308,63	67 987,49	32 779,93	152 076,05	59 679,48	59 679,48		202 779,93	32 779,93	120 000,00
PROD	86 271,50		0,00	86 271,50	60 684,86	60 684,86				0,00
SAIS	- 1 725,30		1 302,64	- 422,66	41 108,28	41 108,28		1 302,64	1 302,64	
SASE	14 702,18	12 912,67	23 281,81	50 896,67	64 273,78	64 273,78		34 922,82	23 281,82	11 641,00
TOTAL	146 941,05	89 150,97	53 248,39	289 340,41	185 303,23	237 439,85	0,00	287 026,01	53 248,39	131 641,00

Le SASE bénéficie de 40 479.00 € et le Foyer de 50 000 € en Réserve de compensation.

Le déficit cumulé du CAT est repris pour 4 116 € en 2007.

Le reclassement des immobilisations selon l'avis 2007-05 (CNC) alimente le compte 1202 Amortiss. Comptables différés.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

FINANCEURS	DUREE	CAPITAL	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
HLM Tarn - Roudil	20 ans	270 325,96	245 629,69		8 232,09	237 397,60
TOTAL			245 629,69	0,00	8 232,09	237 397,60

A partir de 2004, la diminution est constatée au compte 777 Quote-part des subventions reprises

PROVISIONS REGLEMENTEES

	DEBUT	ACQUIS/TRANSF	DIMINUTION	FIN
Autres fonds règlementés	136 620,17	14 320,55		150 940,72
Réserve de trésorerie	313 476,56			313 476,56
TOTAL	450 096,73	14 320,55	0,00	464 417,28

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sections	Début	Dotations	Reprises	Fin	Litiges	Salaires	Retraite	C.E.T.	Travaux
CAT	53 103,73	51 034,35	46 029,07	58 109,01			35 323,66	22 785,35	
FOYER	243 075,45	54 132,06	7 715,00	289 492,51	36 000,00		227 308,45	26 184,06	
PRODUCTION	115 094,13			115 094,13		115 094,13			
SAIS	20 000,00	3 507,07	3 507,00	20 000,07			16 493,00	3 507,07	
SASE	97 376,71	31 945,59	4 208,00	125 114,30			111 127,71	13 986,59	
Provisions pour risques	528 650,02	140 619,07	61 459,07	607 810,02	36 000,00	115 094,13	390 252,82	66 463,07	
CAT									
FOYER									
PRODUCTION	50 166,15			50 166,15					50 166,15
SAIS									
SASE									
Provisions pour charges	50 166,15			50 166,15					50 166,15
TOTAL	578 816,17	140 619,07	61 459,07	657 976,17	36 000,00	115 094,13	390 252,82	66 463,07	50 166,15

Salaires production : 21 342.86 € pour T.H. en cas de baisse d'activité, 93 751.27 € pour emploi de personnel en cas de suractivité

Retraite : provision partielle pour engagement de départ à la retraite en fonction du niveau d'acceptabilité par la tutelle.
Les droits acquis évalués jusqu'en 2012 à 349 758 € sont inférieurs à la provision.

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES

EMPRUNT			CAPITAL RESTANT DU				
PRETEUR	DUREE	CAPITAL	DEBUT EXERCICE	REMBOURS-MENT	FIN EXERCICE	A - 1 an	A + 1 an
BMF 2001	15	533 571,56	303 208,62	38 447,70	264 760,92	39 966,29	224 794,63
BMF 2003	20	676 111,00	610 718,66	23 945,16	586 773,50	25 106,51	561 666,99
BMF 2004	20	1 200 000,00	1 122 940,45	41 237,58	1 081 702,87	43 155,13	1 038 547,74
BMF 2004	20	614 700,00	575 226,25	21 123,95	554 102,30	22 106,22	531 996,08
TOTAL		3 024 382,56	2 612 093,98	124 754,39	2 487 339,59	130 334,15	2 357 005,44

POSTES	31.12.07	31.12.06
Emprunts & dettes financières diverses	5462.68	6720.49
Découvert bancaire		

Cautions déposées par les locataires handicapés de la section SASE.

DETTES D'EXPLOITATION

POSTES	31.12.07	31.12.06
Fournisseurs et comptes rattachés	79 422.83	114990.19
Dettes fiscales et sociales	323 457.07	313422.17
Autres dettes	41 279.28	44703.18

Le poste « autres dettes » représente 41 279.28 € de crédateurs divers.

PERSONNEL

	Effectif à la clôture		Equivalent Temps Plein	
	2007	2006	2007	2006
Cadres	10	13	6.50	6.70
Employés	58	56	56.30	52.10
Emplois aidés (Emploi jeunes, CES...)	2	2	1.68	2.00
Mis à disposition				
Total	70	71	64.48	60.80

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1978, la Mairie de Lavaur a effectué des équipements complémentaires au Foyer et au Cat pour le compte de la JPA et qu'elle a financé par des emprunts. La JPA s'est engagée à lui rembourser les annuités de ces emprunts.

Les annuités restant dues à la clôture sont de : 3 892.13 € en 2008 et 2009.